© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

AIDE pour mon fils

Par Profil supprimé Postée le 27/03/2013 10:29

> mon fils est incarcéré , suite aux besoins d'une enquete traffic de drogue a l'issue de cette enquête mon fils n'est que consommateur au plus inculpé pour echange de canabis avec ses copains il va sortir azvec une obligation de soins il veut s en sortir et ne plus funer ni canabis ni herbe il a 25 ans et fume depuis 10 ans y a t il des centres pour les soins, le temps ? le coût, MERCI DE VOTRE REPONSE

Mise en ligne le 27/03/2013

Bonjour,

Du fait de son obligation de soin, à sa sortie d'incarcération, votre fils sera tenu de prendre contact avec un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Sur place, il pourra rencontrer différents types de professionnels (médecins, psychologues, travailleurs sociaux...) pouvant chacun l'accompagner sur les différents plans de sa problématique.

Le temps d'une prise en charge varie en fonction des personnes et de leur situation. La plupart des accompagnements se font en "ambulatoire", c'est à dire sous forme de rendez-vous réguliers. Dans certains cas, des hospitalisations peuvent se mettre en place à la demande des usagers.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un CSAPA, à Nice, habilité à recevoir les sortants de prison. Les prises en charges y sont individuelles, confidentielles et gratuites. Sachez que si de votre côté vous pensez avoir besoin d'être conseillée, soutenue, vous avez la possibilité d'être reçue dans les mêmes conditions de confidentialité et de gratuité.

N'hésitez pas à nous recontacter si vous avez d'autres questions. Nous sommes également joignables au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Emergence

5 avenue Martin Luther King
06200 NICE

Tél : 04 92 47 81 81
Site web : www.groupe-sos.org
Accueil du public : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, mardi de 9h30 à 12h30 (fermé l'après-midi, sauf semaine paire : ouverture de 16h30 à 18h30), mercredi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Vendredi 9h30-12h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 16h30 à 18h30 (par une éducatrice spécialisée et une infirmière)
Substitution : Délivrance de méthadone le lundi, mardi et jeudi matin

Voir la fiche détaillée